

Comment récolter des signatures - *ne pas distribuer*

Qui peut signer ?

- Seules peuvent signer une initiative fédérale les personnes ayant le droit de vote au niveau fédéral, soit pratiquement tous les suisses majeurs.

Quand demander une autorisation ?

- La récolte de signatures est un droit citoyen. Il est autorisé partout sur la voie publique à toute personne, quels que soient son âge et sa nationalité, à condition de ne pas gêner les autres usagers.
- L'installation d'un stand pour signer des signatures est en principe soumise à autorisation. Celle-ci est délivrée par les autorités communales (chancellerie, police communale). La taxe que celles-ci peuvent demander porte sur la demande d'autorisation et non sur le nombre de stands. Il est donc préférable de demander l'autorisation pour plusieurs stands à la fois. Compter une à trois semaines de délai pour la délivrance. Suivant les juridictions (communes/cantons), un stand léger pour l'exercice de nos droits civiques peut être toléré même sans autorisation, à condition qu'il ne gêne pas.
- La récolte de signatures sur un lieu privé est soumise à l'autorisation de la personne responsable.

Comment remplir les feuilles de signatures ?

- Toutes les personnes inscrites sur une même feuille de signatures doivent impérativement être de la même commune. Les signatures seront toutes vérifiées par leur commune respective et les noms qui ne figurent pas sur leur liste de résidents seront éliminés. **Un même code postal peut regrouper des communes différentes ou le contraire**, donc il faut toujours demander (et noter tout de suite!) la commune de la personne. C'est en effet la commune qui est déterminante.
- Les suisses de l'étranger signent sur une feuille de la commune où ils votent (en général, la dernière commune qu'ils ont habitée en Suisse, s'ils n'en ont jamais eu la commune d'origine) avec la mention "Suisse de l'étranger" à côté de leur nom. Il faut impérativement qu'ils se soient inscrits au consulat. Ils doivent inscrire leur adresse complète (rue+no, NPA, ville, pays). Exception : Pour tout le canton de Genève, c'est le service des votations qui gère tous les Suisses de l'étranger qui sont inscrits dans le canton. Pour ce canton, utiliser donc une feuille à part rien que pour les Suisses de l'étranger.

Comment s'organiser ?

- Deux plateaux de signatures permettent de faire signer deux personnes à la fois. Pendant qu'une première signe, on peut ainsi se rendre disponible à d'autres.
- Il est très utile d'avoir à disposition un classeur avec les feuilles des communes plus rares qu'on peut classer à l'aide d'intercalaires alphabétiques.
- Maintenir un classement alphabétique des communes est essentiel si on veut retrouver rapidement une feuille entamée. Mais on préférera sacrifier une nouvelle feuille que laisser partir sans signer une personne qui s'impatiente.
- Il est bien d'avoir toujours à disposition une documentation à distribuer aux personnes intéressées à approfondir le sujet, qu'elles signent ou qu'elles ne signent pas. Inclut avec cette documentation, un mini formulaire sous la forme d'une carte-réponse avec port postal gratuit. Sur demande, on peut également remettre un ou plusieurs formulaires de signatures. N'offrir que des formulaires vierges et

même conserver celui que la personne aurait signé : chaque signature compte et il arrive malheureusement trop souvent que les gens oublient de renvoyer les formulaires dans les délais.

- Avoir à disposition une feuille d'inscription pour notre lettre d'information périodique.

Comment communiquer visuellement ?

- La communication visuelle a pour but d'afficher des signes distinctifs et facilement reconnaissables qui permettent aux personnes de reconnaître rapidement de quoi il s'agit. Elle est composée par des affiches, pancartes, bandeaux, tracts, accessoires et éléments vestimentaires imprimés. La surface de notre corps est un support publicitaire gratuit à ne pas négliger.
- Il est aussi parfois utile et amusant de porter casquette, T-shirt, badge ou brassard qui donnent l'impression de faire partie de l'organisation d'un lieu et peuvent ainsi favoriser le contact. Mais si on vous sollicite pour éteindre un début d'incendie, appelez quand même les pompiers...
- Un appareil photo numérique est un accessoire qui peut se révéler utile, non seulement pour immortaliser votre action à l'attention de vos petits-enfants, mais aussi pour en témoigner sur des sites web, sur les réseaux sociaux et via emails. C'est un bon prétexte pour maintenir le buzz autour de l'initiative. Si vous êtes seul, demandez à un passant sympathique de vous photographier.

Où se positionner ?

- Choisir de préférence un emplacement stratégique dans un lieu d'affluence, mais où les gens ont le temps de s'arrêter (marché, fête, manif, etc.) :
- Une entrée ou un passage obligé.
- Un lieu où les gens doivent patienter ou faire la queue.
- Un endroit vers lequel les gens vont d'eux-mêmes, par exemple une boîte de journaux ou de programmes, une fontaine, un stand d'information, etc.
- Attention cependant à ne jamais bloquer le passage, l'usage du domaine public est un partage.

À la rencontre des signataires

Recueillir une signature, c'est rencontrer l'autre, établir une relation l'espace d'un instant. Le mieux pour réussir cette relation est de ne pas chercher à convaincre et d'écouter celui que l'on rencontre. Les idées suivantes sont des pistes pouvant vous être très utiles. Après (ou déjà avant), vous trouverez très vite votre manière de faire.

Quelle impression donner ?

- Notre présentation contribue à l'impression que l'on donne. On peut éventuellement la moduler en fonction du genre de public qu'on prévoit de rencontrer (va-t-on à un festival, à un rassemblement de banquiers ?). Si un look trop spécifique risque de vous limiter à un certain public, une touche de fantaisie ou d'humour attire souvent la sympathie.
- Nous représentons par notre personne l'idée que nous portons. C'est donc une occasion d'exprimer ce que le RBI évoque pour nous : la liberté, la sécurité, la créativité, le partage avec les autres, etc. Un bon contact est souvent plus éloquent qu'une bonne argumentation et peut même déterminer un vote.

Comment aborder les gens ?

- Un passant s'arrête volontiers pour signer, mais a souvent besoin d'encouragements pour cela. Une interpellation, un petit "Bonjour, initiative fédérale!" souriant, un mouvement bien placé (mais non violent bien sûr) du plateau de signatures (avec bandeau, voir matériel) ou le fait de se mettre un peu sur le chemin du passant, suffisent en général à attirer son attention. Vous verrez : la signature d'initiatives est un sport démocratique amusant et très apprécié...
- Aborder de préférence des groupes de personnes : il suffit généralement qu'une personne du groupe soit intéressée et signe pour que tous les autres suivent.
- Se méfier des évidences: beaucoup de personnes qui disent avoir déjà signé notre initiative la confondent avec l'initiative sur le salaire minimum. Il est donc toujours bon de ne pas se contenter d'un "j'ai déjà signé!". Lancez : "Non, ce n'est pas celle sur le salaire minimum!". Trois fois sur quatre, ça marche!

Seul ou à plusieurs ?

- Bien qu'être seul soit tout à fait possible, être deux ou plus indique plus clairement qu'il s'agit d'une collecte de signatures et peut attirer l'attention. Cela permet également de se placer stratégiquement, par exemple à quelques mètres l'un de l'autre par rapport à un flux de passants. Être plusieurs permet aussi d'échanger ses impressions, de se soutenir si nécessaire et de garder le matériel du collègue un moment.

Un concept surprenant !

- Vous vous adressez à des personnes qui entendent peut-être parler du RBI pour la première fois. Son principe est vraiment révolutionnaire : les personnes auront sûrement besoin de temps pour bien comprendre son fonctionnement et tout ce qu'il remet en cause ou propose. Il peut être utile de prendre ce temps pour expliquer, informer, transmettre sa vision du RBI.

Insister ?

- Nous ne sommes pas là pour convaincre les gens à tout prix, ni pour leur en vouloir s'ils ne signent pas. Le plus important est de passer l'information avec le sourire. Si le contact a été bon, il y a même de bonnes chances que la personne signe à une autre occasion en souvenir de ce bon moment.
- A une personne qui ne souhaite pas signer, on peut aussi rappeler que signer est simplement un acte démocratique, une façon de permettre que le débat soit lancé. Leur signature ne les engage pas à voter plus tard en faveur de la loi.
- Une signature (ou une non signature, ce sont parfois les plus longues !) ne devrait pas prendre trop de temps. Plutôt que de parler longuement, il vaut mieux offrir notre documentation. Les gens comprennent en général très bien qu'on a un travail à continuer.

Un partage très apprécié !

Le revenu de base repose sur une vision positive de l'être humain : nous avons la chance de porter cette belle idée par notre engagement, et les autres, d'y participer, par leur signature. Vous serez peut-être étonné, mais il ne sera pas rare qu'on vous remercie de donner ainsi votre temps à cette mission. Alors ne vous en faites pas si quelques-uns refusent de signer. Conservez votre bel optimisme !

Liste du matériel personnel

Voici une liste du matériel de base et plus pour un récolteur :

- 2-3 plateaux de signatures avec ou sans couverture, avec si possible un bandeau descriptif imprimé qui pend à la perpendiculaire en en-tête. Celui-ci permet de bien communiquer visuellement. En cas de vent, prévoir un gros élastique pour tenir les feuilles.
- 2-3 stylos, attachés par une ficelle aux plateaux ou non.
- 1 classeur léger.
- Une dose suffisante de formulaires d'initiative vierge pour prévoir de nouvelles communes.
- 1-2 formulaires en allemand.
- Imprimés explicatifs.
- Petites cartes de référence à la page internet.
- Formulaire d'inscription pour recevoir les newsletters ou autre.
- T-shirt imprimé, affichette scotchée sur un T-shirt neutre ou badge dans une pochette plastique suspendue au cou. Toute option de préférence en version devant + derrière.
- Casquette imprimée, ou neutre avec un sticker/épinglé distinctif (un chapeau quelconque est de toute façon recommandé en fonction de l'ensoleillement).
- Brassard imprimé.
- Eclairage portatif pour pouvoir récolter la nuit
- Appareil photo numérique.

Liste du matériel pour stand

On peut séparer les stands en deux groupes: les fixes destinés à rester plusieurs jours sur un emplacement et les mobiles faciles à installer, à démonter, et qui se transporte facilement dans une voiture ordinaire. Le matériel pour un stand fixe étant fortement lié à l'emplacement à disposition, nous nous contenterons d'évoquer ici le matériel utile pour un stand mobile (voir: <http://bien-ch.ch/fr/node/521>) :

- Table de camping pliable.
- 2 ou 3 chaises pliables.
- Bannière transversale imprimée fixée au bout de deux tiges en métal, elles-mêmes enfichées dans des pieds de parasols, par exemple. L'impression sur la bannière est destinée à être vue de loin et peut être réalisée en collant plusieurs feuilles A4 côte à côte.
- Affichettes suspendues de part et d'autre de la table.
- 1 ou 2 parasols, précieux mais vulnérables au vent.
- Matériel étendu de communication (imprimés, livres, dvd, etc.).
- Matériel de merchandising à vendre ou à donner, selon disponibilité (T-shirt, casquettes, stylos, etc.).
- Des bonbons / petits chocolats à offrir.
- De l'eau et des gobelets pour offrir un verre.